RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00806
Numéro SIREN : 822 577 094
Nom ou dénomination : ABHEC

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2020 sous le numéro de dépôt 2425

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABHEC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 47 rue des Clochettes 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM

Numéro SIRET* 8 2 2 5 7 7 0 9 4 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 16

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2018 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	1 672	030 177	1 494
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	1 672	048 177	1 494
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060	15 301	062	15 301
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	45 814	070	45 814
		Autres* (3)	072	683	074	683
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	3 132	086	3 132
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		16 380 Total II	096	64 931	098	64 931
		Total général (I + II)	110	66 603	112 177	66 425

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe 11 FEV. 2020
N° DU DEPOT 20/B/64
LE GREFFIER

Copie certifiée conforme à l'original
LE PRESIDENT

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	2 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(380)
	Résultat de l'exercice	136	(647)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 472
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	15 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 702
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 46 092)	172	46 249
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	64 952
	Total général (I + II + III)	180	66 425

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 3 440
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 1 672
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SASU ABHEC Néant ☐*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/12/2018 (1)

						N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	23 764	210	23 764
	Production vendue biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue services*		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,				222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production)				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	23 764
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	35 906
	Variation de stocks (marchandises)*				236	(15 301)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	16 344
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	157	244	157
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	177
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	Autres charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	37 285
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(13 520)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	
	Produits exceptionnels (IV)				290	13 000
	Charges financières (V)				294	126
	Charges exceptionnelles dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)		347		300	
	Charges exceptionnelles dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)		348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(647)

B - RÉSULTAT FISCAL

					N
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	314	647
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986	ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127	ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) 992				
	Dont divers Créance due au report en arrière du déficit 346			350	
	Dont divers Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354	647
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables :* 380 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372	647

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABHEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 66 426 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 647 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 672		1 672
Immobilisations financières				
Total		**1 672**		**1 672**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		177		177
Immobilisations financières				
Total		**177**		**177**
ACTIF NET				**1 495**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 672		1 672
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**1 672**		**1 672**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 46 497 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	45 814	45 814	
Autres	683	683	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**46 497**	**46 497**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 500,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 64 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 000			15 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 703	3 703		
Dettes fiscales et sociales	157	157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 093	46 093		
Produits constatés d'avance				
Total	**64 953**	**49 953**		**15 000**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-15 000			
(**) Dont envers les associés	46 093			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 092 euros.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises		23 764	23 764
Produits des activités annexes			
TOTAL		23 764	23 764

A B H E C
Société par actions simplifiée au capital de 2.500 euros
Siège social : 47, rue des Clochettes
68350 BRUNSTATT
R.C.S. MULHOUSE TI B 822.577.094

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

AFFECTATION DU RESULTAT

(Article L232-23 du Code de commerce)

(Extrait des décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2019)

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de 647.- euros de la manière suivante :

- affectation au poste « Report à nouveau », soit ..... € - 647.--

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, déclare qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices, le premier exercice social ayant été clôturé le 31/12/2017.

CERTIFIE EXACT par le Président :